

BOURSE D'ETUDES SANITAIRES ET SOCIALES (BESS) du CONSEIL REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE

Objectifs :

Inciter les jeunes à se former dans les établissements de formation des travailleurs sociaux et de certaines professions de santé des Hauts-de-France agréés et financés par la Région
Soutenir financièrement les étudiants qui préparent un diplôme du secteur sanitaire et social.

Bénéficiaires :

Les élèves ou étudiants et les demandeurs d'emploi inscrits dans les établissements de formation des travailleurs sociaux et de certaines professions de santé, des Hauts-de-France agréés ou autorisés par la Région.
De nationalité française ou ressortissants de l'Union Européenne ou non ressortissants de l'Union européenne, mais en situation régulière en France.

Les formations concernées :

Secteur social

- Diplôme d'Etat :

Accompagnant éducatif et social

Assistant de service social

Conseiller en économie sociale et familiale

Éducateur de jeunes enfants

Éducateur spécialisé

Educateur technique spécialisé

Ingénierie sociale

Médiateur familial

Moniteur éducateur

Technicien de l'intervention sociale et familiale

- Certificat d'aptitude aux fonctions :

de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES)

d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)

Secteur sanitaire :

- Diplômes d'Etat :

Aide-soignant

Ambulancier

Auxiliaire de puériculture

Ergothérapeute

Infirmier

Manipulateur d'électroradiologie médicale

Masseur-kinésithérapeute

Pédicure-podologue

Préparateur en pharmacie hospitalière

Psychomotricien

Sage-femme (maïeuticien)

Technicien de laboratoire médical

- Diplôme de Cadre de santé

Le montant de la bourse est attribué sur critères sociaux, il varie entre 1 454 € (échelon 0 bis) et 6 335 €/an (échelon 7).
Le dossier de demande de bourse et son suivi sont accessibles via la plateforme régionale

<https://guide-aides.hautsdefrance.fr/>

Conseil Régional des Hauts-de-France:

151 avenue du président Hoover

59555 - Lille

<https://www.hautsdefrance.fr/>